

## FICOBA aucun compte apparait

Par yvon29, le 21/01/2024 à 11:25

Bonjour,

Dans le cadre d'une succesion avec mon frére ,le notaire à interroger le fichier FICOBA

aucun compte apparait même pas d'historique, le notaire n'apporte aucune réponse!

Etant trés peu en contact avec mon frére, il avais un compte dans une banque il y a a peine 2 ans, après il a ouvert un compte nickel car il avais des problémes financiers..

Peut-etre ficher banque de france et ou sous tutelle c'est pour cela qu'il y a plus traces?

Si quelqu'un à deja eu une situation identique, pour me faire un retour.

Merci.

Cordialement.

Par Visiteur, le 21/01/2024 à 11:29

## **BONJOUR**

Il me semble que le temps où le compte "nickel" n'apparaissait pas au ficoba est révolu (depuis Michel Sapin en je crois).

A toute fin utile, je vous conseillerais de contacter la CNIL.

Par yvon29, le 21/01/2024 à 11:37

Bonjour,

les comptes nickel doivent être inscrit également FICOBA a partir de 2016.

**CDLT** 

Par Mai Lan, le 07/02/2024 à 10:55

Bonjour,

Ayant moi-même une question sur FICOBA, je me permets de la poser.

Dans le cadre d'un PV de saisie-attribution pour le recouvrement d'une pension alimentaire, l'huissier mandaté a interrogé FICOBA pour retrouver le ou les comptes du débiteur.

D'après la banque à laquelle l'huissier a envoyé le PV de saisie-attribution, il n'y a pas de détenteur de compte de ce nom dans leur établissement.

L'huissier semble penser qu'il ne peut en faire pour retrouver le ou les comptes bancaires du débiteur.

FICOBA référence-t-il absolument tous les comptes bancaires ? y a-t-il un autre organisme qu'un huissier puisse solliciter pour obtenir ce type d'information ?

P.S. qu'entendez-vous par "compte nickel"?

Merci pour votre retour.